

Réf: Dossier N° 063988

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE TECHNOLOGIE ET GARAGE » en abrégé « ITG »

Siège social Abidjan, Yopougon, PORT-BOUET 2, Lot 1, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/12/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE TECHNOLOGIE ET GARAGE »

en abrégé « ITG »

Objet : ELECTRICITE , FROIDS , MECANIQUE , TOLERIE , INSTALLATION ET REPARATION DE GROUPE ELECTROGENE Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, PORT-BOUET 2, Lot 1, Ilot 11

Dirigeant(s) : M KONE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08275 du 21/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40957/GTCA/RC/2021 du 21/12/2021

